

RÉSISTANCE SOCIALE

La République sera sociale ou ne sera pas. Jean Jaurès



SOMMAIRE

p.1 : L'édito / **p.2 : Solidarité internationale** / **p.3 à 5 : Place au débat**
(Par Fatiah BOUDJHALAT) / **p.6 et 7 : Actualité sociale** / **p.8 : Coup de gueule**
(Par Gérard FILOCHE)

L'ÉDITO

Une fois de plus, cette nouvelle rentrée s'annonce chaude et sociale. Macron a remplacé Hollande, Pénicaud a pris la place d'El Khomri, mais c'est le même feuilleton de la casse du droit du travail qu'on nous sert. Mieux que le 49-3, voici les ordonnances. Mais ce sont les mêmes reculs sociaux, la même volonté de donner au MEDEF les pleins pouvoirs dans les entreprises. Cette fois, les syndicats ont été associés pour la forme mais même les plus serviles d'entre eux conviennent en « off » qu'ils ont été manipulés et que la potion qu'on veut leur faire avaler est toujours inacceptable.

Une partie des dirigeants syndicaux continue de faire le dos rond, de vanter les quelques avancées qu'ils affirment avoir obtenues, les quelques reculs qu'ils disent avoir repoussés. Mais on sent bien qu'ils ne croient pas à ce qu'ils disent. Et ils doivent faire face à une forte contestation interne. La moitié des unions départementales de FO a appelé à la journée de manifestations du 12 septembre. De son côté, la puissante fédération de la métallurgie CFDT n'hésite pas à exprimer tout le mal qu'elle pense du contenu des ordonnances.

Certes, on est encore loin dans le privé d'une réaction unanime et unitaire, mais c'est déjà le cas dans le public. Pour la 1^{ère} fois depuis longtemps, tous les syndicats appellent à la grève le 10 octobre.

A cela s'ajoutent les premières grèves dans les transports routiers.

Au-delà du code du travail, le gouvernement a ouvert d'autres fronts. D'abord, la baisse des APL. A première vue, cinq euros par mois ça ne représente pas grand-chose mais pour ceux qui ont à peine de quoi vivre, c'est quelque chose d'important. D'autant que les propriétaires

n'ont étonnamment (!) pas répondu au « vibrant » appel de Macron et que les loyers ne baisseront pas...

Autre sujet sensible : la diminution du nombre de contrats aidés. Bien sûr, chacun sait qu'il s'agit souvent d'emplois précaires. Néanmoins cela permet à ceux qui en bénéficient, souvent les plus éloignés du monde du travail, de ne pas rester au chômage et parfois d'apprendre un vrai métier. De fait, la suppression d'une partie de ces contrats va avoir pour conséquence une augmentation du chômage sans compter l'impact sur les services sociaux des collectivités : là ce sont les écoles qui sont touchées, ailleurs l'aide aux handicapés ou les activités sportives, ou encore les associations d'entraide comme les restos du cœur.

Derrière les prétendues recherches d'économies budgétaires, c'est en fait au modèle social français qu'entend s'attaquer le gouvernement. Déjà d'autres projets sont évoqués comme la remise en cause du statut des cheminots ou la privatisation de Pôle Emploi, sans compter une énième réforme des retraites...

Face à ces remises en cause multiples du contrat social et des conquêtes de plus d'un siècle de luttes ouvrières, une réponse politique est bien sûr nécessaire. La gauche n'a pas encore fini de panser les plaies de la campagne présidentielle. A défaut de projet commun, chacun essaie de forger ses propres clés pour l'avenir. Pourtant, ce n'est que dans l'unité que la gauche pourra retrouver une certaine crédibilité. Le chemin est encore long et n'a rien d'un long fleuve tranquille. A son niveau Réso entend faciliter les rapprochements nécessaires.

Marinette BACHE

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

► ALLEMAGNE

Berlin, le 11 septembre 2017

Déclaration de solidarité du Syndicat Unifié des Services (ver.di) en Allemagne, à l'occasion de la journée nationale d'action du 12 septembre 2017 en France

Le syndicat unifié des services en Allemagne ver.di se déclare solidaire avec les actions des syndicats français contre la réforme du droit du travail et contre les attaques envers les salariés du service public. Le but de la réforme du droit du travail est surtout une baisse des coûts du travail par le transfert du niveau de négociation du niveau de la branche vers le niveau de l'entreprise, avec la possibilité de déroger aux standards de la branche vers le bas. Dans le cadre des restructurations dans les entreprises, et en général dans les entreprises de petite taille, il serait possible de négocier sans la couverture des syndicats. Le projet de loi facilite les licenciements, les clôtures d'établissements et la dégradation des conditions du travail, avec le plafonnement et la diminution des indemnités en cas de licenciements abusifs et plus de possibilités d'enchaîner des contrats de travail à durée déterminée. Cette dégradation du positionnement légal et économique des salariés en France aggravera la compétition entre les sites économiques au niveau européen et international. Les réformes du droit du travail et social en Allemagne sont aussi à l'origine de la hausse de la concurrence. L'objectif de baisse des coûts du travail a été atteint par la baisse des allocations chômage, le durcissement des règles pour accepter un nouveau travail, avec des conditions plus basses que les conditions collectives, par la limitation des contrats du travail et des mesures pour bloquer les salariés dans des contrats à temps partiel. En conséquence, les conditions précaires ont fortement augmentées. Souvent les travailleurs en Allemagne travaillent dans un climat de peur. Aujourd'hui l'Allemagne a officiellement moins de chômeurs, mais des millions de travailleurs travaillent dans de mauvaises conditions. Les profits ont fortement augmentés mais la dynamique économique reste faible. Les réformes en Allemagne n'ont pas augmenté le volume global des heures de travail, mais le volume a été diffusé dans plus de postes du travail, souvent dans des conditions précaires. Au niveau européen cette politique a eu pour résultat de créer des déséquilibres économiques externes.

La réforme du droit du travail en France est accompagnée par des attaques contre le service public avec des mesures de baisse des budgets publics, de baisse des postes du travail, de gel de la valeur du point d'indice et autres mesures. Ces mesures sont orchestrées avec les baisses d'impôts surtout pour les plus aisés. Des dispositifs similaires ont précarisé les budgets publics en Allemagne. Les niveaux locaux et régionaux étaient les plus touchés. Comme conséquence l'Allemagne n'est pas assez préparée aux défis futurs comme le changement démographique, la digitalisation, le changement climatique, l'éducation, la santé et les soins ainsi que le transport.

Une partie des mesures en France est aussi le rétablissement du jour de carence dans le service public. Les syndicats organisés dans la Confédération Allemandes des Syndicats DGB où ver.di et ses prédécesseurs sont organisés ont aboli le jour de carence avec une longue grève dans les années 50. C'est aussi une raison pour nous de nous déclarer solidaires avec les syndicats en France qui se battent contre ces attaques.

En France, dans l'ensemble, l'image donnée du « modèle allemand » est rarement correcte. Le syndicat ver.di combat pour de bons salaires et de bonnes conditions au travail et comme syndicat responsable pour un service public fort. La France et l'Allemagne jouent un rôle essentiel pour le développement économique et social en Europe. Dans cet esprit nous souhaitons à nos collègues de France bon succès dans leurs actions !

► SENEGAL

Dakar, LE 11 /9/2017

Message de solidarité des syndicats autonomes du Sénégal à la CGT-France en lutte

C'est avec indignation et inquiétude que nous avons suivi l'élaboration et l'adoption dans des conditions inacceptables, de la scélérate Loi Travail du Président Macron et de son Gouvernement. Cette loi qui dans son essence, promeut des relations de travail dignes du capitalisme sauvage du 19ème siècle, est assurément une régression de civilisation. C'est intolérable !!!

C'est pourquoi, la Confédération des Syndicats Autonomes du Sénégal (C.S.A /SENEGAL) exprime fortement toute sa solidarité, tout son soutien multiforme à la CGT- France et à toutes les Organisations Syndicales qui se positionnent à l'avant-garde du combat héroïque contre cette politique de forfaiture à l'égard des travailleuses et travailleurs français.

Dans ce cadre, la CSA/SENEGAL est de tout coeur avec toutes les formes d'action que vous engagerez contre cette loi qui casse les droits fondamentaux des travailleurs acquis de haute lutte par des générations de syndicalistes. A cet égard, nous souhaitons pleins succès à la journée de mobilisation et d'action du 12 septembre 2017, point de départ d'un nouveau combat certes titanique et difficile mais noble et surtout incontournable sous peine de capitulation face à l'impérieux devoir de défendre les droits et la dignité des travailleurs français.

Au demeurant, ce combat est en fait le nôtre dans la mesure où le risque est grand que l'essence de cette loi travail inspire nos gouvernants africains dans le remodelage des codes du travail de nos pays.

PLACE AU DÉBAT

Fatiha Boudjahlat est cofondatrice avec Céline Pina du mouvement « Viv(r)e la République ». Elle est aussi l'auteur de l'essai à paraître aux éditions du Cerf : « Féminisme, tolérance, culture: Le grand détournement ».

L'athlète français Patrice Quarteron s'étant drapé dans les couleurs de la France après sa victoire en boxe Muay thai, s'est attiré les foudres d'une partie des réseaux sociaux, qui l'ont qualifié de « traître » et de « bounty ». Fatiha Boudjahlat s'interroge sur la haine de la France que cela révèle chez une partie des enfants d'immigrés.

Patrice Quarteron a remporté une victoire importante dans la discipline de boxe Muay thai. Il a exprimé une joie légitime, en se revêtant du drapeau français. Mais selon ses détracteurs qui se sont déchaînés sur les réseaux sociaux, il a eu le tort de mêler les couleurs nationales à sa victoire, il a eu le tort d'afficher et de verbaliser son patriotisme. Il leur a répondu par un post des plus intéressants: *« Quand vous portez un drapeau d'un pays où vous ne vivez pas, on vous dit « bravo, j'adore, c'est courageux, c'est un signe d'ouverture. Quand on porte le drapeau du pays dans lequel vous vivez, où vous payez vos impôts, avec lequel vous souffrez, aimez, combattez, on vous dit: « t'es un chien, un putain de facho ». Je porte mon drapeau fièrement. Et j'emmerde les fils de putes qui préfèrent se sentir américains, marocains, russes etc tout ça parce qu'ils vont en vacances une semaine dans un autre pays et reviennent en se sentant étrangers à leur propre pays. Soyez patriotes et reconnaissant. Vous devez tout à la France. »* Le ton virulent est propre aux réseaux sociaux, il est aussi dû au caractère de ce sportif, ainsi qu'à la nature et à la véhémence des insultes essuyées.

Afficher les couleurs nationales, aimer son pays, assumer sa fierté d'être français ont valu à Patrice Quarteron de se faire traiter de facho, mais aussi, et il y a plus à en dire, de « bounty » et de traître. Ces insultes sont devenues classiques quand il s'agit de désigner les enfants d'immigrés bien dans leurs baskets françaises et aimant la France. Elles sont complétées par celles de « harki », de « collaborateur », de « nègre de maison », termes dont j'ai été moi-même gratifiée. Elles renvoient à une trahison supposée: celle de son vrai pays, celui des origines, au bénéfice de son faux pays, celui où l'on vit. Elles sont les manifestations des métastases indigénistes et gauchistes de l'identité qui n'ont rien à leurs symétriques identitaires.

Un bon noir, un vrai noir digne, qui s'assume, ou un bon arabe n'est pas censé aimer la France sauf à avoir une mentalité d'esclave.

La violence se déchaîne parce qu'il est noir. Et un bon noir, un vrai noir digne, qui s'assume, ou un bon arabe n'est pas censé aimer la France sauf à avoir une mentalité d'esclave. Il est question d'authenticité. On est un vrai arabe, un vrai musulman, un vrai enfant d'immigré etc... quand on vante le bled et que l'on cultive l'indifférence, voire le mépris à l'endroit de la France. Puisqu'eux brandissent l'accusation de trahison, il faut convenir que le vrai sujet est celui de l'allégeance, ce terme désuet qui désigne la fidélité que l'on doit au souverain. Et en République, c'est le peuple qui est souverain. Refuser l'allégeance au pays dans lequel on est né, dans lequel on vit et dans le même temps la réserver à celui dans lequel on ne va qu'en vacances, avec un pouvoir d'achat européen, c'est faire de la France un simple guichet de services.

Patrice Quarteron a raison de dénoncer l'hypocrisie de ses détracteurs.

Le patriotisme est brocardé, dénoncé, moqué, criminalisé quand il concerne la France, mais il est respecté, vanté, normalisé quand il concerne le pays d'origine. Houria Bouteldja, égérie du Parti des Indigènes de la République, écrit ainsi dans son ouvrage *Les Blancs, les Juifs et Nous* : «*J'ai laissé mon pays libre, comme une étoile scintillante. Je suis allé au pays des impies, le pays de l'obscurité*», et plus loin, avec un talent poétique certain : «*Ô mes frères, mes soeurs, Ô mes frères, mes soeurs, des Français je suis dégoutée. J'accepte de ne porter qu'un tricot mais je ne veux pas qu'on m'appelle «bicot». O mon Dieu, ma foi est meilleure que la leur. Celui qui critique le pays [l'Algérie], que la rivière l'emporte*». Que n'entendrait-on pas si ces mêmes propos avaient été tenus à l'endroit de ceux qui critiquent la France ! Et il faut être honnête, je n'ai jamais vu un élève asiatique afficher le drapeau du pays de ses parents, alors que tant de mes élèves affichent sur les écrans des ordinateurs du collège, sur leurs carnets de correspondance les drapeaux des pays du bled, Afrique du Nord et Afrique noire.

La nostalgie entretenue par les parents et par les pairs se vit sur le mode du combat, du conflit de loyauté.

La nostalgie entretenue par les parents et par les pairs se vit sur le mode du combat, du conflit de loyauté. Cette volonté obsessionnelle de déraciner ces enfants est pourtant «la plus dangereuse maladie des sociétés humaines.» . Ce n'est pas anecdotique, c'est politique et c'est donc emblématique. Ceux là-mêmes qui voient du nationalisme quand il s'agit du drapeau français ne sont en rien gênés par l'esprit cocardier de ces jeunes, pourvu qu'il se fasse au bénéfice d'un pays autre que la France. Ce n'est donc pas le patriotisme en lui-même qui est rejeté, c'est la France. J'ai pris l'habitude d'exiger de ces élèves qu'ils dessinent ou affichent un drapeau français de la même dimension que celui dessiné. Autant il est difficile de leur faire verbaliser le fait qu'ils sont français et que la France mérite tout autant d'être respectée et aimée que les pays du bled, autant ils réalisent combien leur attitude pose problème quand on inverse les pays: si une personne née et vivant en Algérie d'origine Française n'affichait que le drapeau français, clamait qu'elle n'était pas Algérienne, ne cessait de critiquer l'Algérie, tout cela en y vivant, comment régiraient les Algériens? Mal, les élèves en viennent.

Patrice Quarteron a raison : c'est le drapeau français qui est honni, quand ceux du bled ou de la Palestine fleurissent dans les manifestations festives, sportives ou politiques. Ce n'est pas le drapeau qui gêne, c'est la France.

Quand c'est un autre pays, c'est un patriotisme sain et juste. Quand c'est la France, c'est l'expression d'un nationalisme destructeur d'altérité.

Quand c'est un autre pays, c'est un patriotisme sain et juste. Quand c'est la France, c'est l'expression d'un nationalisme destructeur d'altérité. Un élu de Saint-Denis, Madjid Messaoudène, a fait la promotion sur son compte twitter de boîtes de mouchoir aux couleurs de l'Algérie. Jamais il ne lui serait venu à l'esprit d'avoir le même esprit cocardier vis-à-vis de la France. Il se dit binational comme une immunité diplomatique, mais ne dit jamais de bien de la France, n'affiche jamais ses couleurs, au contraire de l'Algérie. La binationalité consiste dans son cas et dans le cas de beaucoup de ceux qui ont insulté Patrice Quarteron à lier une nationalité de raison, la nationalité française, celle que l'on subit, à une nationalité de cœur, celle du pays des parents, qui suscite tendresse et nostalgie. L'allégeance ou le patriotisme ne se vit pas sur le mode de l'alternative pourtant: on peut aimer les deux pays et on ne trahit pas l'un en aimant la France.

Les contempteurs de Patrice Quarteron se dépêchent de préciser qu'ils sont Français, comme une bravade. Qu'ils sont donc ici chez eux. Chiche. Qu'ils en tirent toutes les conséquences : être ici chez eux implique un sentiment d'appartenance, pas une rente viagère. Mais ils ajoutent qu'ils n'ont pas choisi d'être Français, qu'ils n'ont pas choisi de naître et de vivre en France. Ont-ils plus choisi d'avoir des parents algériens ou marocains ? Cela ne les empêche pas d'afficher les couleurs de ces pays. Ils présentent le fait de vivre en France comme une fatalité, une souffrance. Mais il y a pourtant un « opting out », un droit de sortie de la France : les frontières sont ouvertes. Pourquoi ne pas l'exercer, puisque la vision de Français d'origine étrangère et aimant la France les insupportent à ce point ? Houria Bouteldja répond dans le même livre, à la page 109 : «*Ce sera notre éternel dilemme : rester et subir l'humiliation, partir et crever la dalle*». Mais alors, leur patriotisme, leur amour de leur pays tient à peu de choses : au pouvoir d'achat et au standing. Il est vénal. Eux construisent le dilemme, l'alternative. Eux construisent un conflit de loyautés qui empoisonne la vie des jeunes.

C'est à eux de questionner leurs sentiments patriotiques à l'égard du pays de leurs parents, ce n'est pas à nous de remettre en cause ceux que nous éprouvons vis-à-vis de la France. Dans notre République, ce n'est pas la souche, l'ancienneté de la présence qui compte, c'est l'enracinement permis par le consentement. La communauté nationale repose sur deux éléments selon Renan : «*L'une est la possession en commun d'un riche leg de souvenirs ; l'autre est le consentement actuel, le désir de vivre ensemble, la volonté de continuer à faire valoir l'héritage que l'on a reçu indivis*». Indivis : le noble et l'ignoble, le glorieux et le honteux. C'est en se tenant sur ces deux pieds que naît le sentiment d'appartenance. On ne l'attend pas d'immigrés de travail, mais comment ne pas l'attendre de leurs enfants nés et vivant en France ? Comment trouver normal l'appartenance à une communauté internationale comme l'oumma, ou à celle au pays de ses parents et rejeter l'appartenance à la communauté dans laquelle on vit ?

Laissons le french bashing aux ennemis de la France, assumons d'aimer la France.

La République n'est pas qu'un cadre juridique, axiologiquement neutre. Il convient de nous interroger tous. Pourquoi n'afficher nos couleurs que lors des victoires sportives ? Pourquoi ne tolérer et ne goûter l'hymne national que lors des rencontres sportives ? Pourquoi a-t-il fallu attendre la série d'attentats meurtriers pour oser, timidement, pavoiser les façades de nos logements de nos couleurs ? La République est aussi bien un contenu en termes de valeurs qu'une catégorie de l'imaginaire qui se nourrit de symboles. Il faut, comme l'écrit JP Salazar, convenir que «*la République est une forme forte de politique, une violence même faite au vivre ensemble*». La République ne peut plus être le lieu neutre du «*venez comme vous êtes*». L'État a trop mis en avant sa neutralité. Au point de ne plus offrir de contenu éthique, de chemin vers la vie bonne. Au point de ne plus offrir de vie collective riche, de ne plus constituer une transcendance. Celle-là même qui permet de se dépasser et d'être meilleur. Il faut enseigner et assumer la vertu civique, dont Vauvenargues écrit qu'elle se confond avec «*la préférence de l'intérêt général au particulier*». C'est l'exemple que nous offre la joie de Patrice Quarteron. La joie de faire gagner son pays. Mais il est vrai que l'État français a été trop laïque vis-à-vis de lui-même, autorisant et protégeant tous les cultes sauf celui de l'État, et que, réduit à un guichet de prestations et à un ensemble de procédures, il ne peut susciter affection et allégeance. Laissons le french bashing aux ennemis de la France, assumons d'aimer la France. Le patriotisme républicain s'apprend, s'il s'enseigne. Associons-le à la bravoure, à la victoire. Il faut redonner le goût d'aimer la France, ailleurs que lors des veillées funéraires. Apprenons à servir plutôt qu'à se servir, au sens de Bernanos, c'est-à-dire en «*gardant vis-à-vis de ce qu'on sert une indépendance d'esprit absolue. C'est la règle des fidélités sans conformisme, c'est-à-dire des fidélités vivantes*». Dans le même ordre d'idée, Mark Twain définissait le patriotisme comme le fait de «*défendre son pays en toute circonstance, et son gouvernement, seulement quand il a raison*». Au final, soyons humbles. Contentons-nous de demander pour la France ce que Houria Bouteldja ressent et exige pour l'Algérie.

ACTUALITÉ SOCIALE

Résistance Sociale soutiendra toutes les manifestations –en souhaitant qu’elles soient le plus unitaires possible- contre les ordonnances qui permettent à Macron et à son gouvernement de détruire encore un peu plus notre système social.

Ci-dessous le communiqué appelant à la manifestation syndicale du 12 septembre. Bien évidemment, nous appelons également aux manifestations qui suivront.

Paris, le 10 septembre 2017

Communiqué de presse

L’aveu cynique de Jupiter

Pour M. Macron il s’agit « *non pas de baisser d’un ou deux points le chômage mais de profondément changer les structures économiques et sociales* ».

C’est avec beaucoup de désinvolture que M. Macron parle de 1 ou 2 points de chômage. Pourtant chaque point concerne des centaines de milliers de salarié-e-s, de familles, qui ont besoin de travailler pour vivre.

Les ordonnances exigées par le MEDEF, par l’Union européenne, par les marchés financiers, n’ont pas pour but de créer de l’emploi.

« L’emploi » c’est une fable qu’on n’entend qu’à la télé. Dans les entreprises on fixe des objectifs d’augmentation des profits, des dividendes, et on demande des ordonnances pour pouvoir baisser les salaires et faciliter les licenciements. .

M. Macron est adepte de ce que Naomi Klein appelait « **la stratégie du choc** » : exploser en quelques semaines ou quelques mois notre modèle social issu du Conseil National de la Résistance.

Tout est visé : code du travail, services publics, Sécurité Sociale , SNCF, Poste, logement social, baccalauréat, privatisations...

M. Macron n’a pas caché qu’il voulait enchaîner les réformes au pas de charge, tenter de créer une situation irréversible.

Résistance Sociale entend contribuer à créer les conditions d’une riposte la plus large et la plus unitaire possible contre cette politique de la terre brûlée.

Résistance Sociale se prononce pour le renforcement du droit du travail, la défense et la reconquête de la Sécurité Sociale, la défense et la reconquête des services publics....

Résistance Sociale appelle à participer aux mobilisations pour le retrait des ordonnances.



ACTUALITÉ SOCIALE



Fonction publique : mobilisé.e.s le mardi 10 octobre

Depuis l'arrivée du nouveau gouvernement, les mesures négatives s'accumulent pour les agent.e.s de la Fonction publique : gel de la valeur du point indice, rétablissement de la journée de carence, perspective de 120 000 suppressions d'emplois sur les 3 versants de la Fonction publique...

Et contrairement à l'engagement fait aux agent.e.s public.que.s par Emmanuel Macron dans le cadre de sa campagne présidentielle : "J'augmenterai votre pouvoir d'achat, comme celui des salariés des entreprises : vous paierez moins de cotisations et votre salaire net sera augmenté d'autant", la hausse de la Csg se traduira au mieux par une simple compensation dans la Fonction publique, c'est à dire sans gain de pouvoir d'achat pour les agent.e.s !

Ainsi, toutes ces mesures vont impacter fortement et négativement le pouvoir d'achat de plus de 5,4 millions d'agent.e.s public.que.s et fragilisent les services publics rendus aux usagers. C'est inacceptable.

C'est totalement injuste pour les agent.e.s, et c'est totalement inefficace pour une Fonction publique de moins en moins attractive dans de nombreux secteurs. Ces mesures ne contribuent en rien à l'amélioration de la qualité des services publics. Services publics au sujet desquels nos organisations syndicales rappellent leur demande d'un débat de fond sur ses missions s'appuyant sur le bilan des réformes déjà engagées. Enfin, nos organisations rappellent leur attachement au code des pensions civiles et militaires et seront très vigilantes sur la future réforme des retraites annoncée pour l'ensemble des agent.e.s public.que.s.

C'est pour faire entendre ces profonds désaccords que les organisations syndicales appellent toutes et tous les agent.e.s à la grève, aux manifestations ou rassemblements (selon des modalités définies par les différents secteurs) pour se mobiliser le mardi 10 octobre prochain, date choisie par le ministre pour la tenue d'un rendez-vous salarial.

Elles exigent une véritable négociation salariale qui aboutisse à une réelle reconnaissance du travail, des missions et de l'engagement professionnel des agent.e.s par une augmentation du pouvoir d'achat et la revalorisation des carrières, le non rétablissement de la journée de carence et les moyens nécessaires pour permettre aux agent.e.s d'exercer leurs missions de services publics.

Paris, le 15 septembre 2017

COUP DE GUEULE

Oui, les CHSCT sont utiles !

Par Gérard FILOCHE

Pourquoi Macron supprime-t-il les CHSCT, cette avancée historique pour la prévention en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail ? Il n'y en avait seulement 22 000 pour 1,2 million d'entreprises. Quel est son but ?

Je me souviens encore, en tant qu'inspecteur du travail, d'une réunion CHSCT d'une entreprise de pharmacie de 850 salariés répartis, au plan national, dans des établissements de 40, de 150, de 200 salariés et dans plusieurs petites unités de 15 à 30 salariés. Le CHSCT était national, les 8 membres étaient venus de différentes unités de production, ce qui avait l'avantage de favoriser une vision d'ensemble. L'ordre du jour imposait un examen des « bonnes pratiques de fabrication » propres à cette branche. On examinait le déroulement prévisible des futures « campagnes », périodes où le nouveau vaccin adapté à la grippe, une fois qu'elle était identifiée, devait être produit de façon intensive : quelles équipes, quelles cadences, quels horaires, quelles primes, tout était sur la table, tant il est vrai que les discussions d'un CHSCT débordent sur tous les sujets stimulées par la présence de l'inspecteur, du médecin du travail et de l'agent de la Caisse régionale d'assurance maladie

Ce jour-là, le médecin du travail fit remarquer qu'il y avait des « gros problèmes d'horaire ». Il avait noté, dans un centre parisien, la grande fatigue et le taux élevé d'absentéisme pour maladie, depuis que l'horaire avait été porté... à 12 h par jour ! L'incident avait alors éclaté, inévitable : la DRH qui représentait la direction se mit en colère et, cinglante, fit remarquer au médecin que « se préoccuper des horaires ne relevait pas de ses fonctions ».

Immédiatement, l'inspecteur que j'étais avait pu protester qu'il n'avait pas été informé de tels horaires (réalisés

dans un établissement hors de sa zone de compétence géographique) : je défendis le médecin du travail, affirmant qu'il était bien dans son rôle, que sa présence et la mienne servaient à cela, et j'exigeais que la DRH me communique tous les relevés d'horaires de ce centre où les durées maximales quotidiennes – pourtant d'ordre public – n'étaient pas respectées avec des conséquences néfastes sur la santé des salariés. La DRH était furieuse que ce fait ait été porté à la connaissance du CHSCT, devant tous les autres salariés de tous les centres. Son interpellation du médecin démontrait son refus que celui-ci soit indépendant d'elle, employeuse.

Heureusement que le pouvoir de sanction de l'inspection existe pour peser en pareil cas. Sans observateurs, le CHSCT n'aurait pu ni savoir, ni mettre fin à cette grave infraction. Comme quoi les différents acteurs « extérieurs » présents aux CHSCT sont bien complémentaires et les réunir tous les 3 mois n'est ni un luxe ni une perte de temps.

Sans CHSCT indépendants, il n'y aura jamais le temps ni les moyens d'explorer avec les salariés concernés les risques dans les entreprises.

(Cf. étude sur les « vingt ans de CHSCT », avis du CES adopté en octobre 2001, Journal Officiel – il n'y a que 22 000 CHSCT sur 1,2 million d'entreprises : seulement 3 % qui ont plus de 50 salariés est concerné. les CHS à l'origine ont été créés pour que les questions de sécurité soient abordées avec les salariés eux-mêmes, sinon quand c'est une réunion « mixte » de type CE ou conseil d'entreprises, elles sont toujours sous-estimées, reléguées au dernier point de l'ordre du jour et mal traitées ou pas du tout traitées).

VOUS AUSSI, REFUSEZ LA RÉSIGNATION, ADHÉREZ À RÉSISTANCE SOCIALE !!!

Le bulletin Résistance Sociale est une publication de RESO, association loi 1901

Siège social :
121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS

Tel : 06 33 82 05 15

Site Internet : www.resistancesociale.fr
Courriel : webmaster@resistancesociale.fr

Présidente de RESO et directrice de la publication :

Marinette BACHE

NOM PRENOM :

ADRESSE :

.....

TEL : Portable :

E-mail :

- J'adhère à RÉSO et je verse 10 euros
 Je m'abonne au bulletin « Résistance Sociale » et je verse 5 euros
 Je souhaite diffuser le journal autour de moi. Adressez-moi exemplaires par envoi.

À retourner à : RÉSO 121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS

(chèque à l'ordre de Résistance Sociale)